

DOCUMENTS À FOURNIR

PERMIS CÔTIER ou FLUVIAL

- 1 photo d'identité (format passeport)
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Timbre fiscal électronique à 78€
- 1 certificat médical (imprimé donné à l'inscription)
- Original permis côtier ou fluvial

PERMIS HAUTURIER

- 1 photo d'identité (format passeport)
- Photocopie recto verso de la carte d'identité
- Timbre fiscal électronique à 38€
- 1 certificat médical (imprimé donné à l'inscription)
- Original permis côtier

NON COMPRIS DANS LA FORMULE
Le 2^{ème} examen théorique et les timbres fiscaux
en cas d'échec : 40€

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute formation souscrite
sera considérée comme due en totalité à l'établissement.

Les formations doivent être payées en totalité avant l'examen.

Tout stage commencé est dû en totalité.

En cas d'abandon de formation, les arrhes versées seront non remboursées.

La restitution d'un dossier ne pourra s'effectuer que si l'élève a soldé son dû.



Inscrivez-vous en ligne



TARIFS 2026

BATEAU

CASTRES

40 route de Navès
81100 - CASTRES
05 63 72 33 85
castres@cfpr.fr

GRAULHET

41 avenue Amiral Jaurès
81300 GRAULHET
05 63 42 08 76
graulhet@cfpr.fr

CARCASSONNE

Rue Pierre PAVANETTO
11000 - CARCASSONNE
04 68 10 68 01
carcassonne@cfpr.fr

TOULOUSE

33 Route de Bessières
31240 L'UNION
05 61 13 40 25
toulouse@cfpr.fr

RODEZ

854 allée des Espagnols
12450 LUC LA PRIMAUBE
05 65 47 96 18
rodez@cfpr.fr

MENDE

ZAE de CARLAC
48100 - BOURGS-SUR-COLAGNE
06 23 54 22 02
mende@cfpr.fr

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h à 12h et de 14h à 18h
LE SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h à 17h

www.graphiprint.fr

www.cfpr.fr



EAUX INTÉRIEURES

Supérieur à 6 CV/ donne équivalence VHF portable dans les eaux territoriales

400 €

Théorie seule 250€

LA FORMATION THEORIQUE

(Cours et examen)

5 heures de théorie, chaque leçon est terminée par un test

Code accès internet (offert)

LA FORMATION PRATIQUE

(Examen à Castres sur l'Agout)

Cours de conduite établis selon la disponibilité de l'élève

Formation d'une durée de 3h30 dont 2h aux commandes du bateau

OPTION COTIÈRE

Supérieur à 6 CV/ donne équivalence VHF portable dans les eaux territoriales

400 €

Théorie seule 250€

LA FORMATION THEORIQUE

(Cours et examen)

5 heures de théorie, chaque leçon est terminée par un test

Code accès internet (offert)

LA FORMATION PRATIQUE

(Examen à Castres sur l'Agout)

Cours de conduite établis selon la disponibilité de l'élève

Formation d'une durée de 3h30 dont 2h aux commandes du bateau

(Cours et validation)

Sans limitation de taille et de chevaux,
jour et nuit jusqu'à 6 milles d'un abri.
Equivalence lacs fermés.

HAUTURIER

Toutes distances

800 €

FORMATION THÉORIQUE À LA DEMANDE (35 heures)

FORMATION TOUTE L'ANNÉE

COURS SUR CARTE MARINE

CALCUL DES MARÉES

QUESTIONS SUBSIDIAIRES

PRÊT DU MATÉRIEL :

Règle, compas, carte marine

EXAMEN THÉORIQUE

Les avantages CFPR

- Formation théorique à la demande
- Formation pratique sur Castres au CFPR
- Livre de code et livret fournis
- Entraînement sur internet
- Formation toute l'année
- La pratique mer ou fluviale donne l'inverse

CONDITIONS D'ACCÈS

- À partir de 16 ans
- Pour le permis hauturier, être titulaire du permis côtier

BATEAU



PARRAINE UN AMI
OU UNE PERSONNE DE TA FAMILLE
ET PROFITES D'UNE REMISE SUR TON PERMIS.
Voir conditions en agence